

L'Abéille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited PUBLISHER.

Col. HUGUES J. DE LA VERGNE PRESIDENT ET DIRECTEUR.

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Dé- catur et Chartres.

Entered as second-class mail matter, at the Postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

Chronique de la Ville

Bureau de l'Etat Civil

Naissances.

Mme Joseph A. Valhe, une fille. Mme Jack Schwartz, un garçon. Mme Joseph Cusimano, un garçon. Mme Madison Robinson, une fille. Mme John Leary, un garçon. Mme August Dupont, une fille. Mme James A. Gould, un garçon. Mme Isaac McCormack, un garçon. Mme Jules A. Patin, un garçon. Mme W. B. Schmidt, une fille.

Mariages.

Gordon H. Chapman et Mlle Florence D. Nyder. Joseph J. McClaine et Mlle Lillian Fiske. John J. Sullivan et Mlle Louise Du- bois.

Décès.

Victor J. Botta, 56 ans, 1308 Calhoun. Edgar Favenport, 51 ans, 1201 De- sire. Veuve Thos. P. Frith, 58 ans, 1905 Calhoun. Veuve D. Sherman, 63 ans, 838 Ste- Marie. Mme Bernard B. Howard, 41 ans, 4023 Carondelet. Doris M. Smith, 11 mois, Hôpital Presbytérien. Veuve Abraham Weil, 80 ans. Jehovelo Hawkins, 9 mois, Hôpital de la Charité. Dorothea Williams, 11 mois, 3912 Quatrième. Leovic Davis, 24 ans, 425 S. Galvez. Louisa Williams, 1 an, 1427 Perdido. Mme Veuve Jacob Dousner, 76 ans, 3145 Calhoun. Veuve Seraphina Geallanza, 69 ans, 925 Chartres. Guston Ellry, 24 ans, 2906 Constance. Fritz Weber, 77 ans, 815 Opelousas. Edward Erlich, 28 ans, 2730 Annun- ciation. Reuben Christian, 57 ans, 2628 So- niat. William Lory, 57 ans, 5701 N. Robert- son. Nancy Johnson, 53 ans, Hôpital de la Charité. Geneva Craft, 24 ans, Hôpital de la Charité. Ruth Manske, 7 heures, 490 Con- stance. Charles T. Sivalle, 85 ans, Hôpital Presbytérien. Mme Jacob Zimmer, 29 ans, 1122 St- Thomas.

Pourquoi qu'on a fait la guerre, dis, papa? — Men garçon, c'est pour que tu puisses avoir la paix!

FEUILLETON DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No. 133. Commencé le 3 février, 1916.

Les Deux Petites

GRAND ROMAN PARISIEN Par HENRI KEROUX

(Suite.)

En cinq ou six minutes à peine, c'é- tait la mort... Or, si le toxique produisait un effet aussi rapide sur une nature solide et résistante, il devait sûrement agir d'une manière plus efficace encore sur la jeune fille, relevant à peine de la métalle contractée dans l'espace de l'aveugle où on l'avait retenue prison- nière, et dont l'état toujours précaire réclamait les plus grands ménagem- ents. Quant aux suites que pouvait en- traîner ce grave événement, aucune n'était à redouter pour elle. La fièvre était encore intacte... Le pharmacien venait de l'apporter le matin... On imputerait donc l'accident à une erreur, à sa négligence ou à celle de son élève...

Le Tribunal

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès.

Canudet et Canal & Navigation Com- pany, en liquidation, vs. Ville de la Nouvelle-Orléans, arrêt de sursis; Nicholas J. Gondolf et al., vs. Mary Eho Gondolf et Josephine Iris Gondolf, demande en partage; Cote Piano Manufacturing Company, vs. Peter Galliaher Auction and Real Estate, Co., Ltd., pour un billet, \$200.75; B. Cohn Company, Ltd., vs. T. M. Solomon, ré- clamation, \$235.68.

Successions.

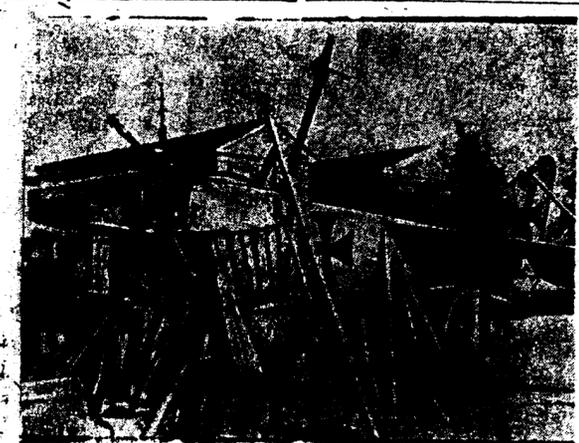
Les successions suivantes ont été ouvertes vendredi: Irene Dours, Mary Ann Sims, veuve du Dr. Wm. H. Riley; Johanna Schilling, veuve de Conrad Houchert, Louis Zeller, Hugh G. Evans demande l'émancipation.

Candidats Municipaux.

M. William B. Thompson, commis- saire des utilités publiques, du conseil de ville, ne sera pas candidat pour la réélection. M. Edmond J. Glenny, président de la Bourse du Coton, de la Nouvelle-Orléans, a consenti à postu- ler au poste rendu vacant par M. Thompson. C'est le seul changement au personnel du bulletin de vote, du parti régulier démocratique, pour maire et membres du conseil municip- al, à l'élection primaire qui aura lieu le 12 septembre prochain. Le maire Behrman sera candidat pour la qua- trième fois, et tout indique qu'il n'au- ra pas de concurrent; E. E. Lafaye, pour commissaire des propriétés pu- bliques; Harold W. Newman, pour commissaire de la sûreté publique; et A. G. Ricks, pour commissaire des fi- nances, pour la deuxième fois.

Jeune fille mordue par un chat.

Au cours d'une bataille entre un chien et un chat, dans la maison 1805 Magnolia, le chien voyant que le chat le griffait cruellement, prit la fuite et essaya de s'abriter sous la robe de Mlle Mamie Smith, qui retirait des victuailles d'un réfrigérateur. Le chat furieux, voyant que son adver- saire allait lui échapper, s'élança avec trop d'élan et mordit Mlle Smith à la cheville. Mlle Smith suit un traite- ment à la clinique Pasteur.



Courtoisie de M. Emile Genoyer, Consul de France, à la Nouvelle-Orléans.

Soins donnés à un Aviatik Descendu par les Aviateurs Français à Salonique.

C'est un bel engin de bataille. Il s'est bien défendu. Il a droit à tous les égards. Venu planer, avec de mau- vaises intentions d'espionnage, au-des- sus du camp retranché franco-anglais, il a été aussitôt pris en chasse et a

atterri un peu brusquement dans les lignes alliées. On va le soigner, on va remettre en état son capot défoncé. S'il servira-t-on contre ceux qui l'ont envoyé? Peut-être. Mais, en attendant, c'est un trophée de plus offert à la curiosité des Grecs. — Grande sœur, lui demanda-t-elle à brûle pourpoint, d'une voix affectueuse qu'elle ne lui connaissait pas, m'en veux-tu toujours?... — Moi?... mais je ne l'en ai jamais voulu, Renée... — Alors, c'est que tu es plus qu'une sainte... En tout cas, pardonne-moi!... Un instant, toutes deux demeurèrent silencieuses. — C'est que, pour ce qu'elle avait à dire, la petite duchesse ne se sentait pas encore assez en possession de soi- même... Elle craignait de se trahir et avait besoin d'avoir tout son sang-froid. — Enfin, elle continua: — Alors, c'est dans six jours que Julien arrivera au château. — Dans six jours, oui?... Le temps doit joliment te durer, hein?... — Mais... balbutia Geneviève, un peu interloquée... — Oh! Tu peux me répondre fran- chement, va!... — C'est que tu ne connais pas la nou- velle Renée que tu as à ton bras... — J'ai beaucoup réfléchi, ces der- niers temps, et je me suis trouvée si stupide, si absurde, que l'amour irra- tionnel que j'avais pour Julien, est en- volé bien loin et pour toujours. Jen suis sûre. — Certes, il restera mon ami, et j'es- père demeurer également son amie, mais c'est tout!... — Donc, tu vois bien, grande sœur,



M. EMILE GENOYER Consul de France à la Nouvelle-Orléans.

LA FÊTE NATIONALE FRANÇAISE

RECEPTION AU CONSULAT DE FRANCE.

Soirée familiale au siège social de la Société du Quatorze Juillet.

Le sympathique consul de France M. Emile Genoyer, a reçu hier en sa chancellerie les membres de la colonie française, ainsi que diverses personna- lités de notre ville. La réception a été des plus cordiales, et M. Genoyer a adressé quelques paroles de bienvenue à ses visiteurs, où il a fait vibrer sa

Miliciens partis en croisière.

Les membres de la milice navale de la Louisiane, ont quitté la Nouvelle-Orléans à destination de Norfolk, Vie, où ils s'embarqueront sur le cuirassé "Louisiana", pour la croisière annu- elle le long des côtes de l'Atlantique. Cinquante deux membres de la milice navale du Texas, accompagnant la milice louisianaise.

Condamnations.

Les nommés James White, Brother Tillman, Charles Lee et Dave Ross, trouvés coupables d'avoir coupé un des fils télégraphiques, entre la Nou- velle-Orléans et New York, à Sea- brooke, Inc., ont été condamnés à un an de prisonnier, chacun, par le juge Baker, de la Cour Criminelle de Dis- trict.

Au sujet du jeune meurtrier Wil- lie Zimmer.

Willie Zimmer, qui a tué sa mère avant hier, au No. 1122 St. Thomas, a dit-on, toujours été un mauvais sujet. Dès l'âge de 7 ans, Willie aurait fait preuve de sa grande méchanceté par ses actes. Il avait fréquemment com- paru devant la cour juvénile, et avait même fait arrêter sa mère, etc. Comme on croit que Willie est dément il sera examiné par un comité d'ali- mistes.

Epuiée?

Sans doute vous êtes, si vous souffrez d'un de ces maux aux- quels toutes les femmes sont sujettes. Mal de tête, mal aux reins, des douleurs aux côtés, nervosité, faiblesse, sensation de fatigue, sont quelques uns des symptômes, et il faut vous en débarrasser si vous voulez bien vous porter. Des milliers de femmes ont bénéficié par ce remède.

PRENEZ LE VIN DE

Cardui

LE TONIQUE POUR FEMMES

Mme Sylvania Woods, de Clif- ton, Ky., dit: Avant que j'es- sayasse le Cardui j'étais si faible à certains temps qu'à peine si je pouvais marcher, et la douleur que j'avais dans le dos et dans la tête me tuait à l'heure. Après avoir pris 3 bou- teilles de Cardui les douleurs disparurent. Maintenant je me sens aussi bien que je me suis jamais sentie. Toute femme qui souffre devrait essayer le Cardui. Procurez-vous une bouteille dès aujourd'hui. E-68

Candidats de Paroisse.

Les candidats suivants pour la pa- roisse d'Orléans ont annoncé leurs candidatures, et rempli les formalités requises par la loi: Juge Joshua A. Baker, du onzième ward, pour Juge de la Cour Criminelle de District; James Byrnes, pour membre du comité de paroisse du premier ward; Matthew J. Long, du troisième ward, pour shérif criminel; Juge J. Val Stentz, du troisième ward, pour juge de la Pre- mière Cour de Cité; Juge Henry Ren- shaw, du septième ward, pour la Pre- mière Cour de Cité; et Edward P. Brandao, du troisième ward, pour an- notateur des aliénations.

Miliciens partis en croisière.

Les membres de la milice navale de la Louisiane, ont quitté la Nouvelle-Orléans à destination de Norfolk, Vie, où ils s'embarqueront sur le cuirassé "Louisiana", pour la croisière annu- elle le long des côtes de l'Atlantique. Cinquante deux membres de la milice navale du Texas, accompagnant la milice louisianaise.

Condamnations.

Les nommés James White, Brother Tillman, Charles Lee et Dave Ross, trouvés coupables d'avoir coupé un des fils télégraphiques, entre la Nou- velle-Orléans et New York, à Sea- brooke, Inc., ont été condamnés à un an de prisonnier, chacun, par le juge Baker, de la Cour Criminelle de Dis- trict.

Au sujet du jeune meurtrier Wil- lie Zimmer.

Willie Zimmer, qui a tué sa mère avant hier, au No. 1122 St. Thomas, a dit-on, toujours été un mauvais sujet. Dès l'âge de 7 ans, Willie aurait fait preuve de sa grande méchanceté par ses actes. Il avait fréquemment com- paru devant la cour juvénile, et avait même fait arrêter sa mère, etc. Comme on croit que Willie est dément il sera examiné par un comité d'ali- mistes.

Condamnations.

Les nommés James White, Brother Tillman, Charles Lee et Dave Ross, trouvés coupables d'avoir coupé un des fils télégraphiques, entre la Nou- velle-Orléans et New York, à Sea- brooke, Inc., ont été condamnés à un an de prisonnier, chacun, par le juge Baker, de la Cour Criminelle de Dis- trict.

Au sujet du jeune meurtrier Wil- lie Zimmer.

Willie Zimmer, qui a tué sa mère avant hier, au No. 1122 St. Thomas, a dit-on, toujours été un mauvais sujet. Dès l'âge de 7 ans, Willie aurait fait preuve de sa grande méchanceté par ses actes. Il avait fréquemment com- paru devant la cour juvénile, et avait même fait arrêter sa mère, etc. Comme on croit que Willie est dément il sera examiné par un comité d'ali- mistes.

Condamnations.

Les nommés James White, Brother Tillman, Charles Lee et Dave Ross, trouvés coupables d'avoir coupé un des fils télégraphiques, entre la Nou- velle-Orléans et New York, à Sea- brooke, Inc., ont été condamnés à un an de prisonnier, chacun, par le juge Baker, de la Cour Criminelle de Dis- trict.

Condamnations.

Les nommés James White, Brother Tillman, Charles Lee et Dave Ross, trouvés coupables d'avoir coupé un des fils télégraphiques, entre la Nou- velle-Orléans et New York, à Sea- brooke, Inc., ont été condamnés à un an de prisonnier, chacun, par le juge Baker, de la Cour Criminelle de Dis- trict.

Condamnations.

Les nommés James White, Brother Tillman, Charles Lee et Dave Ross, trouvés coupables d'avoir coupé un des fils télégraphiques, entre la Nou- velle-Orléans et New York, à Sea- brooke, Inc., ont été condamnés à un an de prisonnier, chacun, par le juge Baker, de la Cour Criminelle de Dis- trict.

Condamnations.

Les nommés James White, Brother Tillman, Charles Lee et Dave Ross, trouvés coupables d'avoir coupé un des fils télégraphiques, entre la Nou- velle-Orléans et New York, à Sea- brooke, Inc., ont été condamnés à un an de prisonnier, chacun, par le juge Baker, de la Cour Criminelle de Dis- trict.

Condamnations.

Les nommés James White, Brother Tillman, Charles Lee et Dave Ross, trouvés coupables d'avoir coupé un des fils télégraphiques, entre la Nou- velle-Orléans et New York, à Sea- brooke, Inc., ont été condamnés à un an de prisonnier, chacun, par le juge Baker, de la Cour Criminelle de Dis- trict.

Condamnations.

Les nommés James White, Brother Tillman, Charles Lee et Dave Ross, trouvés coupables d'avoir coupé un des fils télégraphiques, entre la Nou- velle-Orléans et New York, à Sea- brooke, Inc., ont été condamnés à un an de prisonnier, chacun, par le juge Baker, de la Cour Criminelle de Dis- trict.

Epuiée?

Sans doute vous êtes, si vous souffrez d'un de ces maux aux- quels toutes les femmes sont sujettes. Mal de tête, mal aux reins, des douleurs aux côtés, nervosité, faiblesse, sensation de fatigue, sont quelques uns des symptômes, et il faut vous en débarrasser si vous voulez bien vous porter. Des milliers de femmes ont bénéficié par ce remède.

PRENEZ LE VIN DE

Cardui

LE TONIQUE POUR FEMMES

Mme Sylvania Woods, de Clif- ton, Ky., dit: Avant que j'es- sayasse le Cardui j'étais si faible à certains temps qu'à peine si je pouvais marcher, et la douleur que j'avais dans le dos et dans la tête me tuait à l'heure. Après avoir pris 3 bou- teilles de Cardui les douleurs disparurent. Maintenant je me sens aussi bien que je me suis jamais sentie. Toute femme qui souffre devrait essayer le Cardui. Procurez-vous une bouteille dès aujourd'hui. E-68

En faisant vos emplettes mentionnez "Abéille".

Une dame frappée par des nègres.

Mme Reuben Cohen, 2219 avenue Louisiana, a été assaillie et frappée par un nègre et deux nègresses, parce qu'elle avait réprimandé un nègrillon qui patinait sur le trottoir en face de sa résidence. Les noirs ont été arrêtés et des accusations déposées contre eux pour voies de fait et avoir troublé la paix. Mme Cohen a reçu des contusions à la figure.

Il faut abattre les cuves.

La commission des égouts et de l'eau mettra en vigueur sa résolution pour la démolition des cuves. A sa dernière réunion la commission a donné l'ordre à M. George G. Earl, surintendant gé- néral de démolir les cuves sur les propriétés qui ont des conduits d'eau, si les propriétaires refusaient de le faire. Les propriétaires d'immeubles du Troisième District ont demandé la construction de canaux d'évacuation. La pétition a été référée au comité exécutif. Une pétition demandant l'ex- tension des conduits d'eau jusqu'aux propriétés adjacentes aux rues Olive, Forshey et Edinburg, à 46 également référée au même comité. M. R. E. Pen- der, 1603 Sud des Remparts, a été nommé inspecteur dans le département de la distribution des eaux. Il recevra un salaire de 80 dollars par mois.

Enfant mordu par un chien.

La petite Villa Youme, 7 ans, 2621 Berneville en sautant avec un petit chien, fut mordu à la jambe par l'ani- mal. Mme C. C. Dible 1557 avenue Tulane, taquinait un de ses chiens, et fut mordu à la main. Les blessées eurent leurs blessures cautérisées à l'hôpital, et suivent un traitement à la clinique Pasteur.

NOTEZ BIEN L'ADRESSE 201-211 rue Nord Rempart Couvresse, Marchands d'Ardoises et Réparateurs LE SEUL ET UNIQUE BRANDIN PAS DE SUCCURSALES ALBERT BRANDIN SLATE AND ROOFING CO., Inc. Téléphone Main 1212

TEMPERATURE Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Succes- seur de E. & L. Claudel, 138 rue de Canal, Nouvelle-Orléans, La. Vendredi 14 Juillet 1916.

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER REIMS En faire vos emplettes mentionnez "Abéille".

Argent trouvé par un policier. A 9 heures 30, hier matin, l'agent de police Emile H. Friess, a trouvé un porte-monnaie contenant 3 billets d'un dollar, dans un tramway 528, de la ligne St. Charles Belt. On recherche le propriétaire. Port d'arme cachée. Joseph Kirkwood, 914 Berneville, a été appréhendé, et aura à comparaître devant la Cour Criminelle de District, pour port d'arme cachée. Il avait en sa possession un revolver chargé. Condamnation méritée. Le nègre Clarence Gordon, pick-